



Paris, le 19 mai 2026

## Communiqué de presse

### Grand succès de la deuxième émission verte de l'année 2026 du Groupe Sfil

Le groupe Sfil a lancé sa deuxième émission verte de l'année 2026 sous format d'obligation sécurisée Caffil pour un montant de 750 millions d'euros et une maturité de 10 ans. Le produit de cette émission verte financera des investissements verts réalisés par les collectivités locales françaises et des grands contrats export français aux bénéfices environnementaux.

Dans un contexte de marché très volatil, cette émission Caffil a rencontré une demande soutenue, avec un livre d'ordres s'élevant à 2,8 milliards d'euros. Au total, **100 investisseurs** ont participé à cette transaction, reflétant une base diversifiée tant en termes de typologie d'investisseurs que de répartition géographique.

Cette transaction, qui est la 9<sup>ème</sup> émission verte du groupe Sfil depuis 2019, s'inscrit dans l'objectif du groupe **de réaliser 33% de ses émissions sous format ESG sur la période de 2024 à 2030**.

Avec cette transaction, le groupe Sfil a réalisé plus de 90% de son plan de financement annuel.

<b>Détails de la transaction</b>	
Caffil – Obligations Foncières	
EUR 750 m / Maturité : 27 mai 2036	
Coupon : 3,625%	
Spread : mid-swaps +51 points de base / OAT -16 point de base	
Chefs de file : Barclays, BBVA, BNPP, LBBW, Natixis	
<b>Distribution par zone géographique :</b>	<b>Distribution par type d'investisseur :</b>
40% - Allemagne / Autriche	59% - Banques
14% - France	31% - Gestion d'actifs
12% - Péninsule Ibérique	8% - Banques centrales
11% - Pays nordiques	2% - Assureurs
9% - Italie	
5% - Royaume-Uni	
4% - Benelux	
2% - Asie	
3% - Autres	

Le taux de cette transaction ressort à **51 points de base au-dessus de la courbe des swaps**, correspond à un écart de **16 points de base en dessous de l'OAT**.

Lancé sous le cadre d'obligations vertes, sociales et durables du groupe Sfil mis à jour en novembre 2024, le produit de cette émission sera utilisé pour **financer des investissements verts réalisés par les collectivités locales françaises** et des **grands contrats export français aux bénéfices environnementaux** éligibles aux catégories vertes suivantes :

- Mobilité territoriale et transports urbains alternatifs
- Énergies renouvelables
- Efficacité énergétique de la construction et du développement urbain
- Eau et assainissement durables
- Gestion et valorisation des déchets

« Je remercie l'ensemble des investisseurs pour leur confiance à l'occasion de cette nouvelle émission. La qualité de la demande et l'élargissement continu de notre base d'investisseurs illustrent la solidité de la signature Caffil et l'intérêt durable du marché pour le groupe Sfil. Ce soutien renforce notre capacité à financer, dans la durée, l'économie réelle et les projets porteurs de bénéfices environnementaux forts. »

Philippe Mills, Directeur Général de Sfil et Président du conseil de surveillance de Caffil

Relations investisseurs :

Ralf Berninger - [ralf.berninger@sfil.fr](mailto:ralf.berninger@sfil.fr)

Mathilde Sobol - [mathilde.sobol@sfil.fr](mailto:mathilde.sobol@sfil.fr)

Contacts presse :

Christine Lair – Tel.: + 33 (0)1 73 28 87 36

[christine.lair@sfil.fr](mailto:christine.lair@sfil.fr)

